**Enregistrement de la voix**

L'enseignante ou avec l'aide d'un élève plus vieux, enregistre les voix de chacun des enfants. Attention les sons doivent être enregistrés en format « .mp3 », ils portent le prénom de l'enfant sans espace et sans accents, par exemple : amelie.mp3

L'enseignante peut faire une démonstration du logiciel d'enregistrement sonore. Elle peut expliquer les fonctions les plus importantes (démarrer, arrêter, couper...). À tour de rôle, les enfants pourront devenir les spécialistes de la manipulation de l'enregistrement sonore sur le TBI.